

29 juin 2021

Bureau de l'assemblée de la province Sud : réunion du 29 juin 2021



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce 29 juin 2021 pour acter plusieurs projets de délibérations parmi lesquelles :

1. Aides aux communes

- **Le financement de 26 caméras de vidéo-protection en faveur de la commune de Païta** pour un montant de 39 000 000 F, soit un forfait d'un million cinq cent mille par caméra. Cette subvention intervient au titre des mesures de soutien aux communes dans leur mise en œuvre d'actions de sécurité quotidienne.
- **Le versement d'une subvention de 50 526 000 F à la commune de Païta** destinée à participer au financement des travaux de l'opération « Reprise des ouvrages d'adduction d'eau potable » impactés par les crues générées par la dépression tropicale Lucas.
- **Une aide de 15 750 000 F à la commune de Païta** pour la réalisation de travaux sur les cours d'eau impactés par les crues générées par la dépression tropicale Lucas.
- **La participation au financement de la rénovation des installations de pompage de la retenue collinaire de la Ouaménie** au bénéfice de l'association syndicale libre.

2. Agriculture

- Une subvention de 1 000 000 F est attribuée à **l'association interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (IFEL-NC)** pour ses actions visant à promouvoir la consommation de fruits et légumes.
- Une aide financière de 200 000 F a été accordée à **l'association groupement des éleveurs de petits ruminants de Nouvelle-Calédonie (GEPR-NC)** qui compte une vingtaine d'adhérents et représente un cheptel d'environ 1 100 brebis, soit 50 % du cheptel calédonien.
- Le financement de **l'établissement d'élevage de cervidés de Nouvelle-Calédonie** de 2 500 000 F dont l'activité principale est de défendre les éleveurs de cervidés de Nouvelle-Calédonie.
- Le versement d'une subvention de 6 000 000 F à **l'association de la Foire de Bourail** qui contribuera à l'organisation de l'événement et à la remise des récompenses aux lauréats des concours agricoles et agroalimentaires de l'édition 2021.

3. Environnement

Des subventions sont octroyées à plusieurs associations de préservation de l'environnement parmi lesquelles :

- **Le Programme PROTEGE** dédié à la lutte contre les espèces envahissantes pour un montant de 3 300 000 F.
- **L'association Bwāra tortues marines** qui œuvre depuis 2006 pour protéger la tortue grosse tête, au sein d'une réserve naturelle de la province Sud : 2 000 000 F.
- **L'association Opération cétacés** qui conduit des recherches scientifiques depuis 20 ans sur les Cétacés et a pour objectif de promouvoir une meilleure connaissance des mammifères marins, ainsi qu'au développement de l'écotourisme basé sur l'observation des mammifères marins. Le montant de l'aide s'élève à 500 000 F.
- **L'association Pala Dalik** dont la mission est de sensibiliser les habitants à la préservation des récifs coralliens. Cette année, l'association interviendra à nouveau dans l'animation du réseau d'Aires Éducatives Environnementales sur des projets scolaires de suivi des récifs et des herbiers. Le montant de l'aide est de 1 300 000 F.
- **Pacific Food Lab NC** reçoit un soutien provincial de 3 888 000 F pour la deuxième phase du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de cinq établissements scolaires.
- La Province soutient **l'association Endemia** à hauteur de 4 000 000 F dont la mission est de contribuer à la connaissance, la promotion et la valorisation de la biodiversité endémique.
- **L'association Fédération de la Faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie** reçoit une aide de 7 000 000 F pour la mise en œuvre d'opérations de régulation des espèces exotiques envahissantes et/ou nuisibles animales dans certaines aires protégées provinciales et au sein des parcelles à vocation sylvicoles gérée par la société d'économie mixte Sud Forêt.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

